

 <p>Services Publics CFE CGC</p>	<p>SERVICES PUBLICS CFE-CGC</p> <p>15-17 rue Beccaria – 75012 PARIS</p> <p>☎ 01.44.70.65.90 e-mail : fonctions.publiques@cfecgcfp.org http://cfecgcfp.org/</p>
---	---

Compte-rendu de l'audience avec Olivier DUSSOPT, Secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique

Une délégation de la Fédération des services publics CE CGC, conduite par sa présidente Nathalie MAKARSKI, a été reçue ce jour par le Secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, Olivier DUSSOPT.

La CFE CGC a souhaité revenir avec M. DUSSOPT sur le contexte difficile de ces derniers mois, sur le dialogue social quasi inexistant, sur les annonces faites à la presse sans information ni concertation préalables avec les organisations syndicales représentatives, ainsi que sur le travail compliqué avec la DGAFP, à raison notamment de l'absence de réunion de travail sur des sujets pourtant majeurs comme le rendez-vous salarial 2017 ou le report d'un an de la mise en œuvre de PPCR.

La CFE CGC a également regretté l'image trop souvent négative et stigmatisante véhiculée sur les agents et services publics.

Elle a dénoncé le fait que les organisations syndicales soient écartées du Forum de l'action publique et du comité action publique 2022. Une telle attitude dénote, pour la CFE CGC, un manque de considération vis-à-vis des organisations syndicales démocratiquement élues en 2014.

La CFE CGC a souhaité réévoquer les sujets qui lui tiennent à cœur, comme les conditions de compensation de la hausse de la CSG ou le report d'un an de la mise en œuvre des mesures PPCR, mesures qui ont fait l'objet d'un vote unanime défavorable des représentants des personnels lors du CCFP du 8 novembre dernier. L'année 2018 sera une « année blanche » pour les agents publics, ce dont ne saurait se satisfaire la CFE CGC, signataire de PPCR.

La CFE CGC a insisté sur le fait que les nombreuses mesures négatives annoncées par le Gouvernement (gel du point d'indice, rétablissement du jour de carence, suppression de 120 000 postes) s'accompagnaient, en outre, d'une baisse sensible du budget d'action sociale et d'une hausse des cotisations salariales retraite, mesures qui impactent fortement la situation des agents publics.

Par ailleurs, pour la CFE CGC, la fonction publique est « un grand corps malade », en raison des nombreuses réformes intervenues sans accompagnement et de l'épuisement professionnel dont souffre un grand nombre d'agents à raison de la charge et de leurs conditions de travail.

La CFE CGC a rappelé qu'elle tenait à la mise en place d'un groupe de travail ad hoc sur les mesures d'accompagnement à mettre en œuvre à raison du choc post-traumatique subi par nombre d'agents publics à la suite des attentats. Elle tient également à ce que le rôle et la place des CHSCT soient préservés et garantis.

La CFE CGC a souhaité revenir sur les conditions de financement du FIPHFP (dont le budget est diminué de 20%) et a réaffirmé son opposition à la fusion de l'AGEFIPH et du FPIHFP et à la mise en place d'une taxe à la charge des agents qui compenserait la baisse du budget du FPIHFP.

La CFE CGC a, une nouvelle fois, regretté l'absence d'agenda social, qui ne permet pas d'organiser le travail en amont ni de faire des propositions constructives., tout comme l'absence de concertation sur certains projets de textes ou de circulaires.

La CFE CGC, au titre de ses priorités pour les mois à venir, a rappelé qu'elle est très attachée à la poursuite de la mise en œuvre des mesures PPCR, ainsi qu'à la tenue, au début du printemps, du prochain rendez-vous salarial au cours duquel devra être notamment abordé le dégel du point d'indice.

Elle a réaffirmé son attachement au statut de la fonction publique, qui exclut toute mesure de différenciation de la valeur du point entre versants de la fonction publique.

Elle est de même attachée au maintien des régimes spéciaux de retraite et sera très vigilante aux conditions dans lesquelles interviendra la réforme à venir des retraites.

Pour finir, la CFE CGC a indiqué que la qualité de vie au travail était un levier important de l'action publique.

De son côté Olivier DUSSOPT a pour l'essentiel repris les grands axes et priorités dont il a fait état lors du CCFP qui s'est tenu le 19 décembre dernier. Il a indiqué que les sujets qui lui tiennent particulièrement à cœur sont l'égalité hommes/femmes et les questions relatives au recrutement et à la formation professionnelle.

Sur la tenue du prochain rendez-vous salarial ou sur la réforme des retraites, M. DUSSOPT n'a pas donné d'éléments de calendrier ni de position, dans l'attente des arbitrages en cours.

Il a indiqué en conclusion, que des bilatérales seraient régulièrement organisées pour faire le point sur les différents thèmes abordés.